



## ÉCOLOGIE DU CARCASSONNAIS, DES CORBIÈRES ET DU LITTORAL AUDOIS

Agréée au titre des articles L. 121-8 et L. 160-1 du Code de l'Urbanisme et au titre de l'article L 141-1 du Code de l'Environnement, dans un cadre départemental

Narbonne, jeudi 20/03/2024

Chères adhérentes, chers adhérents,

Nous vous invitons à participer à notre **Assemblée Générale 2024**

**Le samedi 06 avril 2024 à partir de 9h30,  
au siège de l'association, 170 avenue de Bordeaux à Narbonne.**

A l'ordre du jour :

- 1/ Vote du CR de l'AG 2023
  - 2/ Rapport moral 2023/2024, débat et vote.
  - 3/ Rapport d'activités 2023/2024, débat et vote.
  - 4/ Rapport financier 2023, débat et vote.
  - 5/ Election du C.A. : les administrateurs sortants sont : Philippe Cazal, Dominique Clément, Jean Louis Escudier et Catherine Verger Viala
- N'hésitez pas si vous souhaitez être **candidat/e**, le C.A. peut compter de 9 à 20 administrateurs.
- 6/ Questions diverses.

Après les habituels points presse et apéritif offert par ECCLA, nous **déjeunerons en commun** d'un repas partagé (en espérant que la météo nous permettra de profiter du jardin).

### 14H-16h

Discussions :

- Discussions sur l'avenir d'ECCLA et les orientations 2024/2025 de l'activité d'ECCLA.

### 16H- 16H30

Conseil d'Administration :

- Mise au vote du Compte Rendu du Conseil d'Administration du 09/03/24.
- Réunion du C.A. pour les élections du bureau et du/de la Président (e) d'ECCLA.

Nous espérons que vous pourrez venir très nombreux et demandons **instamment à tous ceux et celles qui ne pourront pas assister à l'A.G. d'adresser rapidement le pouvoir ci-dessous**, en n'oubliant pas de dater et de signer. Et bien sûr de **joindre un chèque d'au moins 20 euros pour leur cotisation 2024**. Pour tous ceux qui payent des impôts, merci de faire un effort (par exemple, un chèque de 60€ ne vous coûte que 20€). Dans ce cas, il vous sera envoyé, si vous le désirez, un récépissé papier qui vous permettra de déduire les 2/3 de votre cotisation de vos impôts.

Ecologiquement vôtres

**Pour ECCLA,  
La Présidente, Maryse Arditi**

---

### Pouvoir AG ordinaire

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_, adhérent(e) d'ECCLA, donne pouvoir à  
\_\_\_\_\_, adhérent (e) d'ECCLA pour me représenter à l'Assemblée Générale  
Ordinaire du 06 avril 2024, à Narbonne.

**Bon pour pouvoir et signature**

Présidente : Maryse Arditi - Secrétaire : Christine Roques  
170, av. de Bordeaux - 11100 Narbonne - Tél. Fax : 04 68 41 75 78  
Courriel : [eccla@wanadoo.fr](mailto:eccla@wanadoo.fr) - Site Internet : [eccla-asso.fr](http://eccla-asso.fr)